

Charte de membre ESMJ

En ma qualité de membre de l'ESMJ, je m'engage :

1. à appliquer la tolérance zéro vis-à-vis des boissons alcooliques , produits stupéfiants et autres substances pouvant altérer mes facultés à la conduite lors des manifestations sur lesquelles je serai engagé.
2. à respecter le devoir de prudence lorsque je suis engagé sur des manifestations par l'ESMJ.
3. à garantir ma sécurité lors de mon engagement sur les manifestations.
4. à porter un équipement adapté à la situation ainsi qu'à circuler avec une moto conforme à la législation en vigueur
5. à garantir la sécurité des participants de la manifestation, des membres de l'organisation ou de la sécurité, ainsi que toutes autres personnes engagées sur la manifestation
6. à garantir les missions de sécurité pour lesquelles je me suis engagé lors de manifestations
7. à promouvoir le sport et la pratique de la moto par mon comportement correct sur la route et mon attitude courtoise vis-à-vis de la population et des usagers de la route touchés par les manifestations sur lesquelles je suis engagé.
8. à participer au bon fonctionnement de l'ESMJ en y apportant camaraderie, loyauté, franchise et bonne humeur.
9. à respecter en tout point la présente charte. Dans le cas contraire, sauf motifs impérieux, mon engagement sur la manifestation en cours ou au sein de l'ESMJ en qualité de membre pourrait être remise en cause

Nom et prénom :

Date de naissance :

NPA/localité :

Adresse :

Lieu, date et signature :